

Mineure en études italiennes

Objectifs

Le programme de la mineure en "Etudes italiennes" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles de l'italien.

L'accent sera surtout mis sur l'apprentissage actif de la langue, mais le programme comporte aussi une introduction à l'histoire de la littérature et à la culture italiennes. En terme d'acquisition de compétences, la mineure vise prioritairement à développer une maîtrise réceptive et active, à l'oral, comme à l'écrit, de l'italien.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) et de langues et littératures françaises et romanes qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture italiennes dans le cadre des options du master. En outre, dans le cadre de l'agrégation, les romanistes pourront suivre, complémentairement à la formation didactique dans leur discipline de base, des cours de didactique de la langue et de la littérature italiennes qui leur ouvriront les portes de l'enseignement de l'italien.

Conditions et critères d'accès

Dans la mesure des compatibilités horaires, le programme s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle de l'italien. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes. Pour une question d'encadrement, le nombre d'étudiants admis est limité à 25. La motivation de l'étudiant et la cohérence globale de son projet seront prises en compte dans la sélection. L'étudiant est invité à expliquer les raisons de son choix dans une lettre de motivation.

Pour la mineure en études italiennes, aucun prérequis n'est exigé. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse suivante : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_ita.doc

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'admission au master en langues et littératures françaises et romanes peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

<u>FLTR1750</u>	Langue italienne I[15h+30h] (5 crédits)	Silvia Lucchini (coord.) Costantino		
		Maeder		
ou, si ce cours a déjà été suivi, l'un des deux cours suivants :				
ROM1541	Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (5 crédits)	Costantino Maeder		
<u>ROM1542</u>	Histoire de la littérature italienne II[15h+15h] (5 crédits)	Costantino Maeder		
ROM1751	Italien II[15h+30h] (5 crédits)	Costantino Maeder		
ROM1543	Pratique de la langue italienne[15h] (2 crédits)	Costantino Maeder		
Pour les étudiants non romanistes :				
ROM1410	Introduction aux études romanes : linguistique[22.5h+7.5h]	Jean Klein		
	(3 crédits)			
Pour les étudiants romanistes :				
ROM1544A	Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information	N.		
	I[15h] (3 crédits)			
ROM1545A	Histoire de l'italie au XXe siècle : analyse de l'information	N.		
	II[15h] (3 crédits) <u>∧</u>			
Secondo comás de la minero (15 cuálita)				

Seconde année de la mineure (15 crédits)

become united to it initiate (10 crossis)			
ITAL180	O Italien - compréhension de textes[60h] (4 crédits)	Laura Scarpa	
ROM175	3 Italien III[30h+15h] (4 crédits)	Costantino Maeder	
Année pa	ire		
ROM154	Histoire de la littérature italienne II[15h+15h] (5 crédits)	Costantino Maeder	
ROM154	4 Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information	Béatrice Barbalato	

21/12/2006 p. 1

I[15h] (2 crédits)

Année impaire

ROM1541 Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (5 crédits) Costantino Maeder ROM1545 Histoire de l'italie au XXe siècle : analyse de l'information Béatrice Barbalato

II[15h] (2 crédits)

Informations pratiques

Responsable académique : C. Maeder

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège

Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour une question d'encadrement, le nombre d'étudiants admis est limité à 25, aucun prérequis n'est exigé. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_ita.doc

3. Inscription à la mineure

https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do

4. Vérification de l'inscription à la mineure

http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse http://www.uclouvain.be/17344.html

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site http://zeus.fltr.ucl.ac.be

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html

21/12/2006 p. 2

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

21/12/2006 p. 3